

Maçonner en 2.0

Respectable Loge, République Malouine, Orient de Saint Malo, Région 9

Mots-clefs : Continuité, Télé-tenue, Rituel

Problématique : le caractère exclusivement présentiel de nos rituels nous prive des activités maçonniques et peut menacer la continuité de notre institution

A partir de l'ordre de confinement du 16 mars 2020, et parfois même dans les jours qui ont précédé, nos travaux ont été stoppés et nos activités maçonniques usuelles ont été suspendues.

Certes, de nouvelles formes d'activité fraternelle sont apparues dans la plupart des loges, qui ont maintenu le lien entre les Frères et les Sœurs, sous les modes conversationnels de notre temps, tels que chaînes WhatsApp, Facebook, Tweet etc., et ce au surplus des modes plus traditionnels tels que téléphone, texto ou messagerie. Ces modes conversationnels ont tous eu le mérite d'exister, d'entretenir notre flamme maçonnique et nos égrégories, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de soutenir une souffrance ou seulement un moral parfois émoussé, de rire de bon cœur par humour et dérision, et parfois même d'échanger lors de moments plus sérieux sur des billets, des planches et déjà presque des contributions, le tout transmis et débattu par voie électronique.

Pour autant, toute activité officielle et courante s'est arrêtée. Nos élections ont été repoussées. Les travaux habituels, planches, questions à l'étude des loges, compte-rendus divers, plus rien. Les « planches » échangées en mode conversationnel, toutes intéressantes qu'elles aient pu être, n'ont pas de statut et ne seront pas mentionnées dans notre mémorial. **Pendant cette période de confinement, nous n'avons donc plus existé**, ainsi qu'en attesteront les tracés à venir.

Alors que la plupart des organisations sont dotées d'un **plan de continuité** permettant de maintenir l'activité, parmi laquelle les conseils d'administration ou les assemblées générales ou les simples réunions de services, nous devons acter que **le caractère exclusivement présentiel du rituel maçonnique est strictement incompatible avec un ordre de confinement**.

Plus encore, **il nous prive d'une faculté d'adaptation, en nous exposant à l'inexistence pendant le temps de la période**. Il en sera de même non pas SI nous devons à nouveau vivre un nouvel enfermement, mais QUAND nous serions amenés à revivre une telle expérience, quelle qu'en soit la cause, sanitaire ou autre.

Proposition concrète

Il est proposé la création d'un rituel dématérialisé, adapté à la possibilité d'organiser des télé-tenues pour assurer en circonstance exceptionnelle la continuité de nos institutions et de notre activité courante.

Usage bien entendu des technologies contemporaines de télévision (Messenger, zoom, Skype, ou autre), selon applications fournies par le GODF pour toutes les loges qui le souhaitent.

Ces applications seront open source et feront appel à des prestataires européens afin de garantir le meilleur niveau de protection des données personnelles.

Chaque officier est à sa place et à ses fonctions quel que soit l'organe (loge/chapitre, congrès, conseil, et même convent etc ...).

A ritualiser : Ouverture, Appel, Chaîne d'Union, Fermeture, Triangulation de la parole, Vote y compris vote secret (en boules blanches/noires électroniques, élections etc ...) et de manière générale tout ce qui change lorsque le rite n'est pas présentiel.

A prendre en compte : situation des Frères ou Sœurs n'ayant pas accès à la technologie nécessaire ou situés en zone blanche ; questions de cyber sécurité, d'où l'intérêt d'un CRM conçu par le GODF.

Limite de l'exercice : les bandeaux, initiations et autres passages de grades, qui sont présentsiels par nature.

Création d'un rituel dématérialisé, adapté à la possibilité d'organiser des télé-tenues pour assurer en circonstance exceptionnelle la continuité de nos institutions et de notre activité courante.